
28/06/07 déclaration :

LES PATRONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE PORTENT PLAINTÉ CONTRE LE PORTE PAROLE DU CSP59!

L'audition du porte parole du CSP59 par le Commissariat Central de Lille a révélé que c'est la Directrice Juridique de la Chambre de Commerce Internationale du World Trade Center, haut lieu des Multinationales et du CAC40, qui « porte plainte » pour l'occupation du 15 juin 07 lors de laquelle 60 sans papiers ont été arrêtés puis libérés notamment par décision de justice. La plainte désigne nominativement le porte parole du CSP59 comme ayant lui même pénétré suivi de 150 sans papiers qui auraient ainsi « perturbé un cocktail et le fonctionnement du CCI ».

Cette accusation est un coup d'épée dans l'eau car :

- le porte parole du CSP59 n'est pas entré ce jour là dans les locaux du CCI; ce que les policiers, les journalistes, les soutiens et les sans papiers présents peuvent confirmer si de besoin.
- Le hall occupé par les sans papiers était désert; il faudra bien que les patrons du CAC40 explique comment peut-on « troubler un cocktail et un fonctionnement » dans un hall où il n'y avait même pas une mouche.
- A la question insistante sur la présence du porte parole du CSP59 le 25 mai 06 lors de la première occupation de « l'Espace International », soit plus de vingt jours auparavant et non pas « 10 jours auparavant » comme l'affirme la plainte patronale, la réponse a été : « Je prends acte du fait que ce paragraphe de la plainte ne me mentionne pas personnellement. Et je ne réponds pas à cette question ».

Voilà en substance le contenu de « l'audition » suite à la plainte des patrons des multinationales et de la finance qui, comme cela a été rappelé par notre porte parole, sont responsables de l'émigration subie par les sans papiers.

Cette plainte ubuesque montre qu'en occupant le World Trade Center les sans papiers ont mis le doigt là où ça fait mal. Ils, elles ont clairement désigné d'un doigt accusateur les patrons pilleurs qui chassent des populations entières de leur propre pays en s'appropriant toutes les richesses, en exploitant à des coûts salariaux défiant toute concurrence les travailleurs de ces pays, en soutenant les dictatures criminelles qui y sévissent et en y fomentant des guerres ravageurs. Et cela dans un contexte d'interpellation active des politiciens candidats aux élections présidentielle et législatives. La balle est maintenant dans le camp de l'institution judiciaire qui a le pouvoir de donner suite ou non à cette ridicule, mais très significative plainte des patrons du CAC40.

Cette plainte rocambolesque montre aussi que les patrons ne veulent pas que soit mis fin au scandale du travail clandestin – notamment dans des secteurs comme le bâtiment, la restauration, le nettoyage, le

gardiennage, l'agriculture, la prostitution, etc. – dont ils tirent non seulement des profits colossaux, mais qui leur permet de frauder le fisc, l'impôt. C'est là un des moyens par lequel les patrons empochent les cotisations normalement dues à la caisse de la retraite et à la sécurité sociale qui sont en déficit.

Par cette plainte les patrons qui se cachent derrière les « politiciens » se positionnent contre la REPUBLIQUE, SES VALEURS, SES PRINCIPES. Leur message est : « nos pratiques prédatrices doivent être couvertes par l'Etat, utilisons la justice pour interdire aux sans papiers les actions sociales et citoyennes qui les révèlent au grand public, faisons en sorte que nos crimes sans nom à l'étranger et ici chez nous restent et demeurent clandestins et ainsi ignorés par l'opinion publique, le monde du travail et le peuple ».

Les patrons manifestement sous l'emprise d'un produit hallucinogène lors de leur plainte confirment ce vieil adage de Karl MARX, théoricien du mouvement ouvrier du 19^{ème} siècle, qui disait : "*Le capital a horreur de l'absence du profit. Quand il flaire un bénéfice raisonnable, le capital devient hardi.. A 20% il devient enthousiaste; à 50% il est téméraire; à 100% il foule au pied toutes les lois humaines et à 300% il ne recule devant aucun crime...*" (Le Capital).

La principale leçon à retenir de ce nouvel épisode du combat social, citoyen, démocratique, anti-raciste et antifasciste des sans papiers est que la tentative des patrons de se mettre hors de la mêlée citoyenne qu'induit la visibilité collective des sans papiers est une supercherie immonde qu'il faut absolument démasquer. Les profits patronaux sont au cœur de l'enjeu. C'est de la capacité du mouvement, comme en Italie, en Espagne, de confondre les patrons que dépend au fond la satisfaction de la revendication de la régularisation de tous les sans papiers. C'est ce que démontrent les Modéluxe, les Buffalo Grill par leur grève de salariés avec ou sans papiers.

C'est à cela que l'ensemble du mouvement - sans papiers, soutiens, partenaires, et surtout syndicats, du mouvement ouvrier - doit s'atteler pour obliger le loup patronal à sortir de sa tanière et contraindre les politiciens à leur service à respecter les valeurs, les principes de la REPUBLIQUE. L'enjeu est ici l'unité indispensable du monde du travail contre la division qui nous affaiblit tous.

Plus que jamais la lutte continue jusqu'à la régularisation de tous les sans papiers.